

**DELIBERATION**

**Comité syndical du Syndicat Mixte d'Études et de Traitement  
des déchets ménagers et assimilés de la Meuse**

*nombre de membres : 12*

*quorum : 7*

*titulaires présents : 7*

*pouvoir : 0*

*ayant pris part à la*

*délibération : 7*

*date de la convocation :*

20 novembre 2024

**SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 novembre 2024 à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Études et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Meuse, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de réunion de la CC Val de Meuse Voie Sacrée, sous la présidence de Dominique MOUSSA.

**2024/11 N°5**

**Objet de la Délibération :** Présents : MM. S.JADOUL, D.MOUSSA, J-P.COLIN, P.PICHAVANT, B.GILSON, P.DEHAND, B.GOEURIOT,  
**Avenants marché construction site de transfert de Baleycourt** Excusés : Mme N.COYARD, MM. S.OBARA, B.LE FRANCOIS,  
Suppléants présents :

Vu le rapport de présentation soumis à son appréciation,

Entendu l'exposé du Président,

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et par un vote à l'unanimité :**

**DECIDE** d'accepter les cinq demandes d'avenants suivantes :

- Lot 2 « VRD » : + 120 505.93 € HT (avenant 1)
- Lot 6 « RIA » : + 8 398.00 € HT (avenant 1)
- Lot 7 « Locaux modulaires » : + 1 486.44 € HT (avenant 2)
- Lot 9 « Détection incendie » : + 42 900.00 € HT (avenant 1)
- Lot 11 « Blocs béton » : + 8 800.00 € HT (avenant 1)

**CHARGE** son Président de la mise en œuvre de cette décision et l'**AUTORISE** à signer toutes les pièces qui s'y rattachent.

POUR COPIE CONFORME,  
Le Président,  
Dominique MOUSSA

REÇU EN PREFECTURE

le 03/12/2024

Application agréée E-legalite.com